

# CARTE III

## RÉPARTITION DE LA POPULATION

### RECENSÉE, 1987

Cette carte est directement issue des informations du recensement général de la population du Mali effectué en 1987. C'est donc une représentation datée, mettant en relation le nombre de personnes recensées et leur localisation au plus petit identifiant spatial possible : le village.

---

#### UN INSTANTANÉ FLOU

La population de chaque village recensé est rapportée à sa localisation précise d'après les cartes IGN au 1/200 000. Cette localisation a été vérifiée sur les documents réalisés spécialement en vue de la préparation du recensement par les services concernés. Comme les symboles (points et cercles) ont une valeur scalaire au dessous de 10 000 habitants, on a effectué une pondération entre villages voisins à l'intérieur du même arrondissement.

Les villages recensés sont les agglomérations inscrites sur les registres administratifs (et dits pour cela "villages administratifs"). Ils sont pourvus d'un chef de village, en principe détenteur et responsable de l'organisation foncière sur le terroir du village. En fait, la notion de village administratif est une reprise coloniale d'organisations antérieures, peule de la Dina puis toucouleur, pas toujours légitimées par les habitudes sociales et culturelles actuelles : *Certains "villages" (...) ont été administrativement érigés en "villages" alors que "traditionnellement" ce ne sont que des bameaux ou des écarts de culture qui dépendent de villages qui, eux, ont le pouvoir foncier sur l'ensemble de l'espace considéré* (Kintz, 1992).

Le report du chiffre de la population recensée à la localisation des villages administratifs ne représente pas exactement sa répartition quantitative et spatiale réelle : outre les biais induits par sa mise en œuvre même (chap. 2.2), le recensement ne prend pas en compte les agglomérations parfois importantes qui

sont administrativement rattachées à un village. Ces campements - permanents ou temporaires - peuvent abriter des pêcheurs, des agriculteurs et/ou des éleveurs... Ils n'ont pas d'existence administrative, bien qu'ils aient une existence physique connue et stable depuis longtemps, surtout, bien entendu, s'ils sont permanents. Entre deux recensements, certains "campements" peuvent d'ailleurs devenir des "villages" à part entière. Il est fréquent qu'à un "village administratif" soient rattachés une demi-douzaine de campements ou davantage, souvent situés non loin de là, et fondés par des habitants du village-mère.

Chez les pêcheurs, les campements sont souvent des extensions du village, situées en bordure immédiate des lieux de pêche (mare permanente, cours permanent, chenal). Mais ils peuvent aussi être très éloignés du village d'origine, comme cela est - ou a été - le cas chez les "grands migrants", partant de villages du Diaka et du Niger amont (régions des Ténenkou, Kokri, Ké-Macina) pour s'installer auprès du lac Débo (chap. 2.2).

Il est donc très difficile de connaître la population des campements, à moins d'enquêtes spécifiques. Pour avoir une idée de la localisation, en dehors de toute indication quantitative, des campements identifiés, on se reportera à la carte IV.

---

#### LE DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

On a fait figurer ici les découpages administratifs en *Régions, Cercles* et *Arrondissements*, auxquels sont couramment rapportées les caractéristiques de la population. La région naturelle du Delta Central du Niger ne correspond pas à une catégorie de circonscription administrative : elle s'étend sur une partie seulement des trois *Régions* de Ségou au sud, Mopti au centre et Tombouctou au nord (respectivement IVe, Ve et VIe Régions), chacune d'elles incluant,

outre une portion de la région inondable, un important territoire en milieu sec sur la bordure est et sur la bordure ouest de la région naturelle.

Au-dessous des trois *régions administratives*, le Delta Central comprend huit *cercles*, dont cinq incluent en majorité des surfaces inondables ou, plus précisément, anciennement inondables. Ce sont les cercles de Djenné, Mopti, Youvarou, Niafouké, Diré. Encore les cercles de Youvarou et Niafouké incluent-ils une bonne surface de territoire non deltaïque, dans les arrondissements de Gatié-Loumo et Léré. Le cercle de Ké-Macina inclut de vastes territoires en milieu sec (arrondissements de Monimpé, Saro, Saï, Si), ainsi que celui de Ténenkou (arrondissement de Dioura et, en partie, arrondissement de Toguéré-Koumbé).

Dans les limites que nous nous sommes données, le Delta Central est subdivisé en 43 arrondissements représentés ici, entre Kolongotomo au sud et Douétiré au nord. L'ensemble couvre une superficie de 42 975 km<sup>2</sup> (mesurés sur cette carte), soit une extension un peu plus grande que le "Grand Delta", c'est-à-dire l'ancienne zone inondable proprement dite.

Les arrondissements actuels correspondent aux *subdivisions* coloniales, à quelques ajustements près. Les subdivisions elles-mêmes avaient repris, en les remodelant par endroits, les "cantons" ou provinces (*kafo*) des structures bambara, peules ou toucouleur, en conservant les capitales provinciales et les hiérarchies de villages. La structure régionale actuelle par arrondissements (limites et chefs-lieux) conserve donc, à quelques exceptions près, celle des systèmes historiques du siècle dernier.

---

## INTERPRÉTATION

Ces 43 arrondissements rassemblaient en 1987 une population totale recensée de 895 537 habitants.

Cette population est à peu près uniformément répartie sur l'ensemble du Delta Central, mises à part les parties occidentales des arrondissements limitrophes de l'ouest, sèches et depuis longtemps dévolues à l'élevage extensif.

Dans le détail, on peut opposer les gros villages du sud, où ceux de plus de 1 000 habitants sont nombreux, placés le long des axes fluviaux et routiers (arrondissements de Ténenkou, Sofara, Fatoma, par exemple), à l'éparpillement des petites aggloméra-

tions dans le nord, où la moyenne du nombre des habitants par village est inférieure à 400 (285 dans l'arrondissement de Sa, 370 dans celui de Douétiré, 259 dans celui de Koumaïra, 171 dans celui de Léré...). Il faut toutefois noter que dans les arrondissements septentrionaux (Douétiré, Goundam) et dans celui de Léré, des groupes autrefois nomades, plus ou moins durablement fixés en 1987, sont recensés séparément, et ne représentent parfois que deux ou trois dizaines de personnes.

On ne trouve pas dans le Delta Central de très fortes densités de population, mais elles sont presque partout supérieures à la moyenne nationale : l'arrondissement de Mopti compte 114,6 habitants au kilomètre carré villes incluses, mais seulement 26,8 si l'on ne compte pas les deux grandes agglomérations urbaines de Mopti et Sévaré. Les fortes densités se trouvent dans le cercle de Djenné (40,3 dans l'arrondissement de Taga, 35,9 dans l'arrondissement de Djenné sans compter la ville, respectivement 29,9, 27,3 et 27,1 dans ceux de Sofara, Konio, Mougna) et dans le cercle de Mopti (arrondissements de Konna, 39,8 ; Soufouroulaye, 33,5 ; Sendégou 30,1). Mais il faut remarquer la forte densité du petit arrondissement septentrional de Tonka (73,2 h/km<sup>2</sup> y compris la ville de 6 938 h). Les arrondissements les moins peuplés au sud du lac Débo sont Toguéré-Koumbé (8,1 h/km<sup>2</sup>), Sossobé-Togoro, Diafarabé, Kouakourou, Diallobé (16,6 h/km<sup>2</sup>).

À titre de comparaison, voici trois chiffres de densités moyennes pour le Mali :

- densité de population de l'ensemble du pays, régions sahariennes comprises : 6,2 habitants au kilomètre carré ;
- densité de population des cinq Régions du Mali méridional (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti) : 15,4 habitants au kilomètre carré (Bamako, circonscription urbaine, n'est pas incluse dans ce chiffre) ;
- densité de population de l'ensemble de la Région administrative de Mopti (y compris les cercles sans rapport avec le Delta Central) : 16,2 habitants au kilomètre carré.

Les aires densément peuplées du Delta Central sont celles où sont mêlées depuis plusieurs siècles des populations diverses, aux spécialisations marquées, qui continuent à tirer parti de toutes les ressources qu'offrent leur milieu commun : Bozo, Nono et Marka (pêche, riziculture), Peuls (élevage), Bambara (agriculture en général). Même quand certaines régions ont été volontairement vidées de leur population dans le passé (la rive gauche du Diaka, une partie du Sébéri, sous l'empire toucouleur) les habitants y sont revenus ensuite, bien qu'on puisse noter que

plusieurs cités importantes, comme Pinga (près de Ténenkou) et Hamdallaye (près de Sofara) ne se soient jamais relevées.

Les villes de plus de 10 000 habitants sont au nombre de quatre :

Mopti : 74 861 habitants, y compris Sévaré qui est l'un de ses dix quartiers. Mopti et Sévaré sont distants de 12 km ; les deux agglomérations sont séparées par des rizières et des aires inondables, et leurs bâtiments ne se rejoignent pas. On les a représentées ici séparément.

Goundam : 13 352 habitants.

Diré : 12 868 habitants.

Djenné : 12 152 habitants.

Les agglomérations entre 10 000 et 5 000 habitants sont au nombre de huit : ce sont de gros bourgs qui se sont développés autour de leurs fonctions commerciales historiques et de leur rôle de relais de communications, renforcés pour certains par leurs fonctions administratives. C'est le cas de Ténenkou, Diafarabé, Ké-Macina, Niafouké. Il faut mettre à part Konna, 9 328 habitants : ce très ancien village n'a qu'un rôle administratif mineur, mais il est au contact du fleuve et de la route (goudronnée en 1985) de Mopti à Gao, à l'embranchement de la piste très fréquentée en saison de basses eaux qui fait la liaison avec le nord dunaire et Niafouké par Saraféré.

On remarque le "centre vide" du Delta Central : une aire dépourvue non seulement de villages mais aussi - en 1987-88 - de campements importants, située entre le Kotia et la rive gauche du fleuve Niger. Pays de cuvettes profondes - autrefois trop profondes pour la riziculture - et de vastes levées alluviales exondées, il n'a pas attiré de populations nombreuses jusqu'à une période très récente. La baisse du niveau maximal des crues et le déplacement des aires où la profondeur de l'eau est favorable ont rendu une partie de cette zone propice à la riziculture traditionnelle - sans maîtrise du plan d'eau - en même temps qu'ils interdisaient ce mode de culture dans le voisinage immédiat (région de Koubaye-Kotaba notamment) et la réduisaient fortement dans celles de Toumi-Diabi ou Ouro-Alfaka. Les grandes levées alluviales des bordures du Niger et du mayo Donguél, sèches depuis plus de vingt ans, se sont couvertes de végétation arbustive exploitée pour le bois. Depuis 1990, des paysans riziculteurs nono et rimaiyé commencent donc à occuper ce vide et une ligne de campements permanents construits en dur jalonne le contact entre la plaine encore inondable et une vaste zone sèche.

Si l'on superpose la carte de répartition de la population, avec ses limites administratives, à celle des aires réellement et régulièrement inondées depuis 1980, on constate que près de la moitié des arrondissements ne sont plus concernés par la montée des eaux que de façon marginale : c'est notamment le cas des arrondissements de l'amont du Delta Central (Kolongotomo, Ké-Macina, Saï), des arrondissements de la région des grandes levées alluviales, désormais largement exondées (Kouakourou, Sofara, Dialloubé, à un moindre degré Mougna) ; des arrondissements en bordure ouest du Delta (Gatié-Loumo, Léré, Youvarou) et des arrondissements de la région du nord, particulièrement N'Gouma, Diré, Douétiré, Danga. Certains de ces arrondissements ont une densité de population élevée (Kolongotomo, 41,8 ; Sofara, 28,9 ; Fatoma 26,1) et aussi une croissance forte (Kolongotomo, Ouro-Modi), cf. chap. 2.2. Notons qu'une part très importante des ressources de l'arrondissement de Kolongotomo est fondée sur les rizières aménagées, qui restent partiellement productives actuellement. La plupart des arrondissements concernés par la réduction d'intensité de la crue ont des croissances faibles voire négatives (les arrondissements du nord, ceux de Mougna et Kouakourou au sud).

Beaucoup moins nombreux sont les arrondissements du Delta relativement épargnés par la diminution de la crue : Sossobé-Togoro, qui bénéficie globalement de l'apport des grands cours d'eau (Niger et Diaka) ; Guidio, arrondissement qui enveloppe le lac Débo. Relativement épargnés aussi sont les arrondissements bordiers qui n'avaient déjà qu'une faible portion de surface inondée, même dans les bonnes années : Soumpi, Niafouké, Goundam, dont les deux premiers ont une croissance nulle. Il faut néanmoins prendre garde que ces indications restent globales : les détails peuvent montrer des situations plus diversifiées, et les chiffres cités ici, issus du recensement de 1987, ne reflètent déjà plus la réalité de 1993.

Un certain nombre de bourgs, dont les activités étaient en grande partie fondées sur le milieu fluvial, s'en trouvent désormais à l'écart : c'est le cas de la très ancienne ville de Dia (5 395 habitants), isolée loin de l'eau au milieu des traces de ses digues et de ses rizières stériles ; dans une moindre mesure de Ténenkou et Korientzé... Sont menacés également les gros villages de l'amont du Delta (régions de Ké-Macina et Diafarabé), et des pays d'entre Niger et Bani. D'autres gros villages - marchés importants - comme Konna et Youvarou ne sont désormais plus accessibles par eau pendant aussi longtemps qu'autrefois.



# DELTA CENTRAL DU NIGER

(MALI)

à l'échelle de 1: 500 000

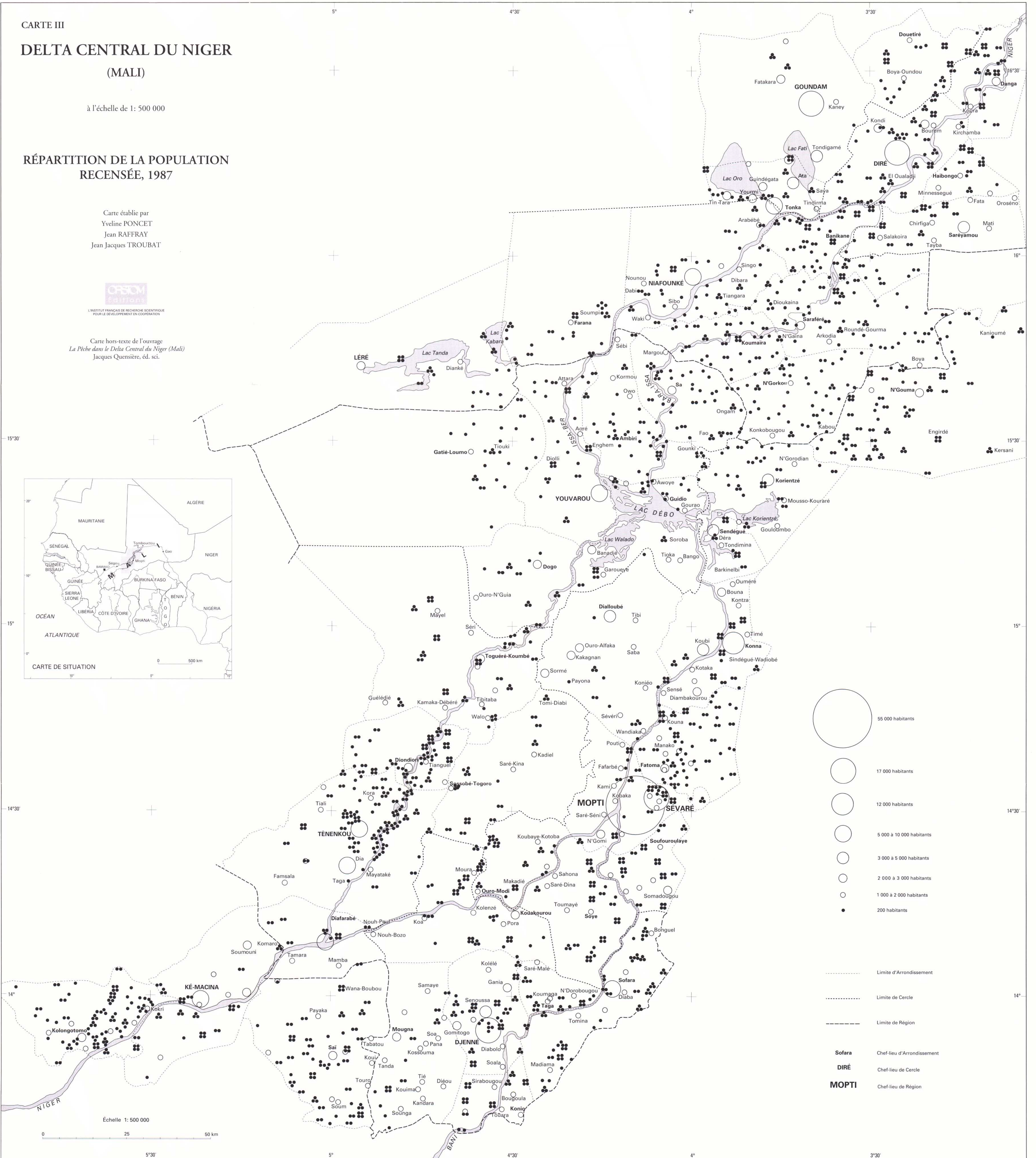
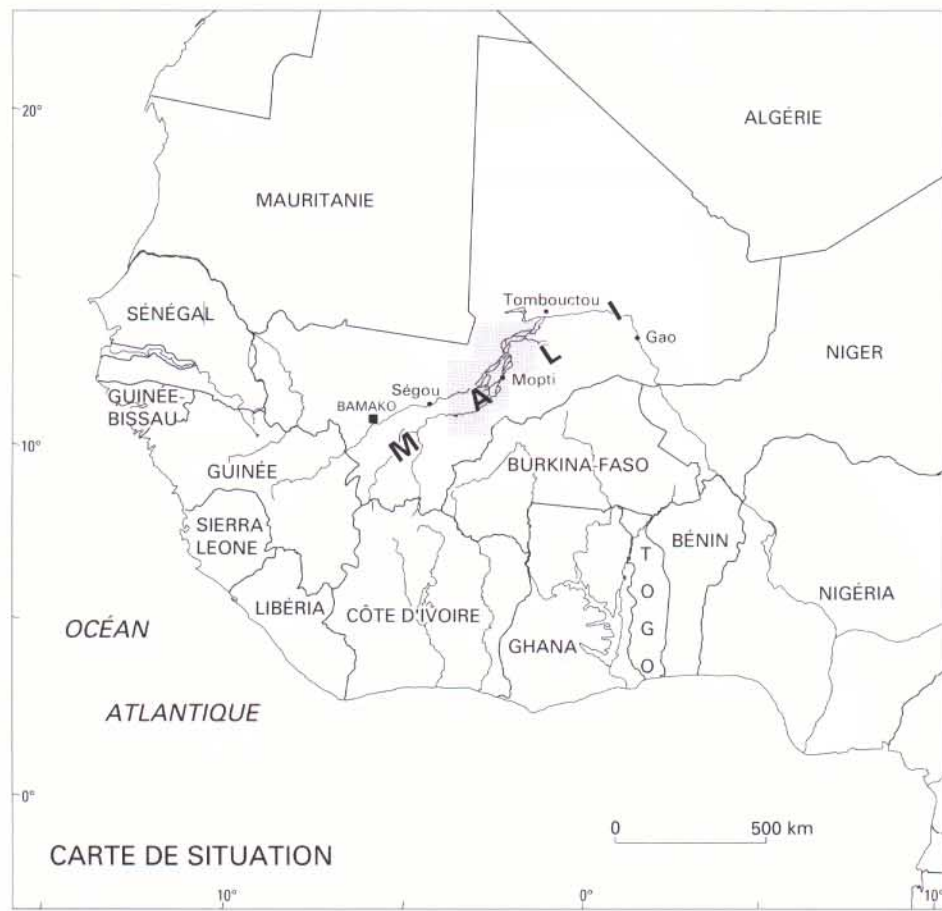
## RÉPARTITION DE LA POPULATION RECENSÉE, 1987

Carte établie par  
Yveline PONCET  
Jean RAFFRAY  
Jean Jacques TROUBAT



L'INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

Carte hors-texte de l'ouvrage  
*La Pêche dans le Delta Central du Niger (Mali)*  
Jacques Quensière, éd. sci.



Echelle 1: 500 000

